

LE GRAND FIGEAC

Spécial Élections

www.grand-figeac.fr



**INSTALLATION DU NOUVEAU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41



en Une : Assemblée Communautaire du Grand-Figeac

Une publication éditée par le Grand-Figeac

Directeur de la publication
Vincent Labarthe

Rédaction/Photos
Grand-Figeac et
Mairie de Figeac

Publicité
Pub Vision
Tél. : 06 07 56 28 41

Conception / Maquette
MCV Communication

Impression
Maugein Imprimeurs Corrèze

Dépôt légal : septembre 2020

Ce numéro a été tiré à 22700 ex.
Imprimé sur papier PEFC
(PEFC / 10-31-3162).



Grand-Figeac
Maison des services publics
intercommunaux
35 allées Victor Hugo
46100 Figeac
Tél. : 05 65 11 22 76
secretariat.general@grand-figeac.fr
www.grand-figeac.fr

Rejoignez-nous sur Facebook
@GrandFigeac

Marchés publics consultables sur
www.grand-figeac.fr
(page d'accueil - rubrique
marchés publics)

Les bureaux sont ouverts au
public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h30



Proximité et citoyenneté

Après plusieurs mois d'incertitude quant à l'installation des Conseils municipaux et par voie de conséquence du Conseil Communautaire, le répit sanitaire du printemps a permis à la démocratie de reprendre ses droits.

C'est donc avec quelques mois de retard sur le calendrier institutionnel que le Conseil Communautaire du Grand-Figeac a pu être réinstallé le 15 juillet dernier.

Réunir 92 Communes et 126 élus communautaires a nécessité une organisation rigoureuse pour que cette journée particulièrement dense puisse se dérouler dans les conditions sanitaires requises.

Au terme de cette journée, c'est une équipe que j'ai voulu rajeunie, féminisée et surtout compétente qui m'entourera pour les 6 prochaines années.

110 des 126 élus communautaires m'ont accordé leur confiance afin de développer mon projet pour le territoire : maintien du dynamisme économique, équilibre territorial et intérêt communautaire sont mes priorités ; proximité, citoyenneté et écoute seront ma méthode.

Le Grand-Figeac, j'en suis convaincu, est un territoire dont la taille et les moyens sont à la hauteur des enjeux. Mes objectifs pour ce territoire sont évidemment revus à la lumière de la crise sanitaire inattendue qui s'est imposée à tous mais l'ambition reste la même : faire rayonner et développer le Grand-Figeac à partir de ses atouts.

J'ai plus que jamais confiance en notre capacité collective à y faire face et je mettrai la Communauté de Communes au service de cet objectif.

Vincent LABARTHE
Président du Grand-Figeac

SOMMAIRE

SPÉCIAL ÉLECTIONS

PRÉSIDENTE, EXÉCUTIF ET BUREAU / 4
Élection de l'exécutif et du bureau / 4

FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ / 6
Mode d'emploi / 6

AGENTS / 6
Organigramme / 6
Marie TABARLY / 6

TROMBINOSCOPE / 8
Les 126 conseillers communautaires
titulaires / 8

FINANCES / 10
Un budget 2020 solidaire / 10

TRIBUNE / 13
Tribune libre / 13
Libre expression des élus minoritaires / 13



Vincent LABARTHE, Président élu, et les Vice-président(e)s (légende ci-contre)

GRAND-FIGEAC

Élection de l'exécutif et du bureau

Au terme d'un calendrier électoral retardé pour cause de COVID19, le mercredi 15 juillet à l'Espace François Mitterrand (Figeac), se tenait le Conseil d'installation des nouveaux élus de la Communauté de Communes du Grand-Figeac.

Les conditions sanitaires ne permettant pas la présence du public, la séance fut intégralement retransmise par radio accessible sur le site internet de la Communauté. Distances physiques, gestes barrières, sens de circulation et port du masque étaient de rigueur.

Ouverte par le doyen de l'Assemblée, Daniel BANCEL, la séance avait pour ordre du jour l'élection de la présidence, la détermination de la composition du bureau, l'élection des vice-président(e)s et des autres membres du bureau ainsi que la définition des conditions d'installation de la commission d'appels d'offres, du Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) et une information sur le règlement intérieur en vigueur.

Après que les deux candidats à la Présidence, Philippe LANDREIN et Vincent LABARTHE, aient présenté leurs projets aux 121 conseillers communautaires présents ou ayant donné pouvoir, l'assemblée a procédé à l'élection de Vincent LABARTHE, par 110 voix sur 121 contre 11 voix pour Philippe LANDREIN.

L'organisation proposée par Vincent LABARTHE a ainsi été présentée aux élus communautaires :

- Volonté de retrouver la représentation femmes-hommes issues des élections municipales au sein de l'exécutif et du bureau ; ainsi que de rajeunir et préparer la transmission des élus les plus anciens,
- Engagement des élus à respecter la charte de l'élu local avec intégrité et altruisme,
- Maintien du rôle des Vice-présidents dans l'attribution de 9 délégations thématiques et de 6 postes de Vice-présidents de secteurs, confiant ainsi un rôle important aux territoires,
- Renforcement de la représentation des territoires par l'élargissement du bureau communautaire de 6 membres, 1 de plus par territoire.



Le lien Commune-Communauté étant essentiel au fonctionnement du Grand-Figeac, le Président s'est engagé à tenir en début et en fin de mandat les « Rendez-Vous Communaux du Grand-Figeac » tels qu'ils avaient été initiés en 2018-2019. Ainsi, entre décembre 2021 et juin 2022 ; puis de décembre 2024 à juin 2025, il viendra à la rencontre des 92 Communes, de leurs élus et de leurs habitants pour échanger sur les propositions et les besoins. Dans cet objectif, la Conférence des Maires sera également réunie plus régulièrement, au moins chaque semestre.

Un Comité de Développement et de Prospective sera également mis en place. Composé de représentants citoyens et de la société civile, il sera animé par la Communauté de Communes afin de débattre des grands projets et d'appuyer ses décisions grâce au débat et au recueil de propositions ou d'avis.

Si cette gouvernance répond aux enjeux du territoire, elle sera essentielle pour que la Communauté de Communes puisse répondre aux besoins des habitants. Ainsi, l'intérêt communautaire sera défini dès le début du mandat et les compétences actuellement exercées par le Grand-Figeac seront analysées et si nécessaire, reconsidérées.

Enfin, Vincent LABARTHE n'a pas manqué de rappeler que la période économique et sociale exige de la Communauté de Communes de poursuivre ses efforts aux côtés des entreprises pour faciliter et accélérer le rebond : citant le projet de zone économique agroalimentaire ou la nécessité de favoriser l'économie circulaire, ces efforts devront être partagés avec l'ensemble des partenaires économiques locaux mais aussi régionaux et nationaux.



Sur ces propositions, une interruption de séance a été organisée afin que les élus des 6 secteurs territoriaux se réunissent pour proposer au Président les candidats aux postes de Vice-présidents de secteurs ainsi que leurs représentants au Bureau.

En début d'après midi, l'assemblée a ensuite procédé à l'élection de ces derniers et des 9 Vice-présidents thématiques. Le Président a procédé à l'attribution de leurs délégations annoncées lors du Conseil Communautaire suivant du 23 juillet (ci contre).

Enfin, les 28 autres membres du bureau sont

Secteur Centre (7 membres) :

- 11 Communes - 16 176 habitants**
- ▷ Guy BATHEROSSE (CAPDENAC LE HAUT)
 - ▷ Jean-Claude LABORIE (FAYCELLES)
 - ▷ Patrick LAUMOND (FONS)
 - ▷ Marie-Claire LUCIANI (FIGEAC)
 - ▷ Marta LUIS (FIGEAC)
 - ▷ Jacques LUTZ (CAMBES)
 - ▷ Philippe UNAL (LISSAC ET MOURET)

Secteur Est (5 membres) :

- 17 Communes - 11 907 habitants**
- ▷ Bernard LABORIE (SAINT JEAN MIRABEL)
 - ▷ Pascal BAHU (PRENDEIGNES)
 - ▷ Jérôme DALMON (SONNAC)
 - ▷ Serge MASBOU (CAUSSE ET DIEGE)
 - ▷ Yves VILLE (BALAGUIER D'OLT)

Secteur Nord (4 membres) :

- 20 Communes - 6 972 habitants**
- ▷ Michel TOURNEMINE (LEYME)
 - ▷ Jacques VIROLE (LABATHUDE)
 - ▷ Sophie PICARD (CARDAILLAC)
 - ▷ Stéphane LEPRETTRE (MONTET ET BOUXAL)

Secteur Nord Est (4 membres) :

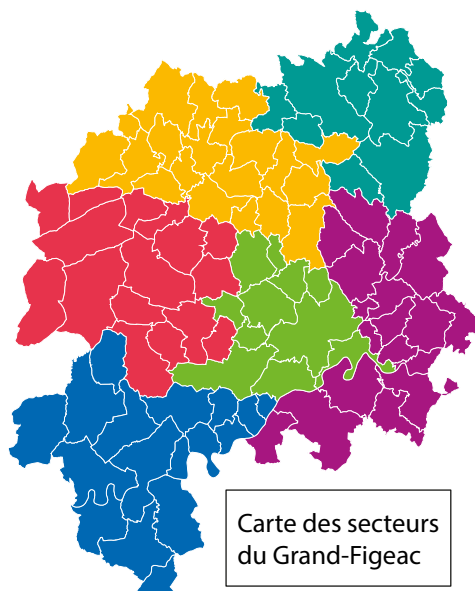
- 11 Communes - 2 173 habitants**
- ▷ Jean LAPORTE (SABADEL LATRONQUIERE)
 - ▷ Alain HEBERT (SAINT CIRGUES)
 - ▷ Francis THERS (BESSONIES)
 - ▷ Sandrine GAVOILLE (LABASTIDE DU HAUT MONT)

Secteur Ouest (4 membres) :

- 16 Communes - 4 002 habitants**
- ▷ Denis DAYNAC (BOUSSAC)
 - ▷ Patrick CALMON (SAINT SIMON)
 - ▷ Maxime HUG (ASSIER)
 - ▷ Jean-Paul MEJECAZE (LIVERNON)

Secteur Sud (4 membres) :

- 17 Communes - 3 871 habitants**
- ▷ Alain GOUGET (SAINT CHELS)
 - ▷ Sylvie RAUFFET (MONTBRUN)
 - ▷ Claudine LANDES (SAINT SULPICE)
 - ▷ Didier BURG (CALVIGNAC)



Carte des secteurs du Grand-Figeac

| | | |
|----|-------------------------------|--|
| 1 | Vincent LABARTHE | Président |
| 2 | André MELLINGER | 1 ^{er} Vice-président <i>Budget, Finances, Administration générale, santé</i> |
| 3 | Nathalie MASBOU | 2 ^e Vice-présidente <i>Environnement, climat, air, énergie</i> |
| 4 | Stéphane BERARD | 3 ^e Vice-président <i>Enfance, jeunesse, sports, piscines</i> |
| 5 | Hélène LACIPIERE | 4 ^e Vice-présidente <i>Culture et Patrimoine</i> |
| 6 | Bertrand CAVALERIE | 5 ^e Vice-président <i>Planification, urbanisme, mobilité</i> |
| 7 | Christiane SERCOMANENS | 6 ^e Vice-présidente <i>Affaires sociales et services publics à la population</i> |
| 8 | Michel LAVAYSSIERE | 7 ^e Vice-président <i>Voirie, éclairage public, bâtiments et déchets ménagers</i> |
| 9 | Fausto ARAQUE | 8 ^e Vice-président <i>Eau, assainissement, chenil</i> |
| 10 | Jean-Luc NAYRAC | 9 ^e Vice-président <i>Habitat, aménagement (numérique, cœur de village) et politiques contractuelles</i> |
| 11 | Benoît NORMAND | 10 ^e Vice-président <i>Animation du secteur Centre</i> |
| 12 | Jean-Pierre ESPEYSSE | 11 ^e Vice-président <i>Animation du secteur Est</i> |
| 13 | Claudine VERMANDE | 12 ^e Vice-présidente <i>Animation du secteur Nord</i> |
| 14 | Eliane LAVERGNE | 13 ^e Vice-présidente <i>Animation du secteur Nord-Est</i> |
| 15 | Gérard MAGNÉ | 14 ^e Vice-président <i>Animation du secteur Ouest</i> |
| 16 | Jean-Pierre GINESTET | 15 ^e Vice-président <i>Animation du secteur Sud</i> |

11 COMMISSIONS THÉMATIQUES ET 6 COMMISSIONS TERRITORIALES

Au terme de ce premier Conseil Communautaire, les Conseillers ont été à nouveau conviés à se réunir le 23 juillet afin de déterminer le nombre de commissions, dont les membres seront désignés par les Communes et qui assureront le suivi et la préparation des décisions du Conseil :

- Agriculture, alimentation, forêt.
- Culture et patrimoine.
- Eau, assainissement.
- Economie, formation, tourisme, développement local.
- Enfance, jeunesse, sport, piscines.
- Environnement, climat, air, énergie.
- Finances, administration générale.
- Habitat, aménagement (numérique, cœurs de villages), politiques contractuelles.
- Planification, urbanisme, mobilité.
- Santé, affaires sociales, service public.
- Voirie, éclairage public, bâtiments, déchets ménagers.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de la séance, les délibérations ainsi que les discours des deux candidats sur www.grand-figeac.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND-FIGEAC

Mode d'emploi

Le Grand-Figeac est une Communauté de Communes qui s'est construite au fil des années et dont le périmètre géographique et de compétences a été stabilisé en 2017, à l'occasion de la Loi MAPTAM qui a conduit à l'intégration de la Communauté de Communes du Haut-Ségala : 45 100 habitants, 92 Communes, 126 conseillers territoriaux et 220 agents au service des habitants.

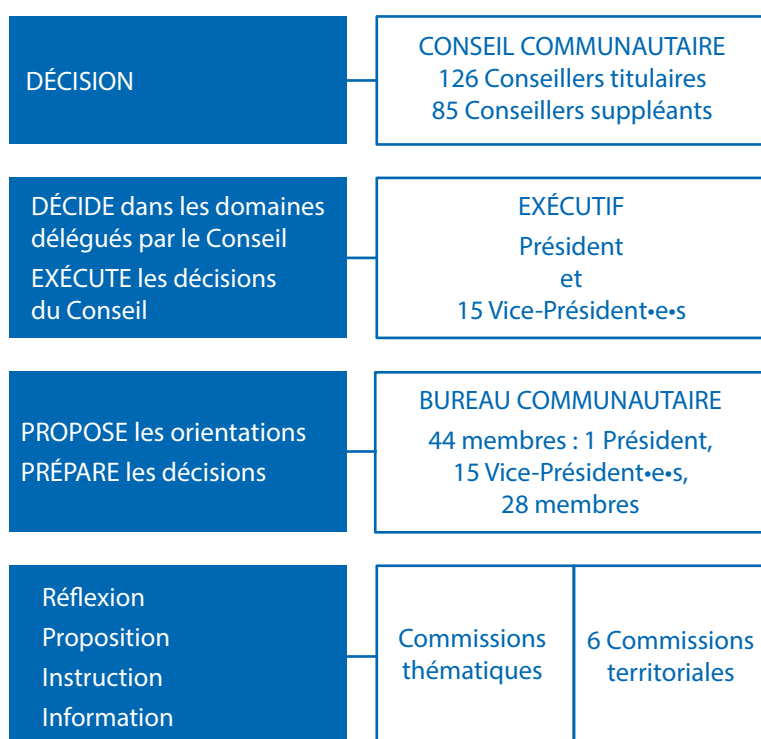
Le Grand-Figeac repose ainsi sur une organisation politique, territoriale et humaine qui permet d'assurer son bon fonctionnement, sa réactivité et sa proximité.

UNE ORGANISATION POLITIQUE AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

À l'issue des deux Conseils Communautaires des 15 et 23 juillet dernier, le Président du Grand-Figeac Vincent LABARTHE a confirmé une organisation des élus communautaires au plus près du territoire :

- Le **Conseil Communautaire** et ses 126 membres se réuniront tous les mois pour adopter les décisions nécessaires au fonctionnement du Grand-Figeac,
- Une **Présidence et 15 Vice-présidents** dont les délégations permettront le suivi et la mise en œuvre des compétences et politiques communautaires, en application des décisions du Conseil,
- Un **Bureau**, élargi à 6 membres de plus pour renforcer la représentation des 6 bassins de vie (les secteurs) du Grand-Figeac : le Bureau examine les projets de décisions qui seront ensuite proposés au Conseil ; il effectue également des propositions pour de futures décisions.

Des **Commissions**, thématiques et territoriales, qui font des propositions, assurent le suivi de la mise en œuvre des politiques, examinent les propositions de budget et, le cas échéant, les subventions qui peuvent être attribuées à certains bénéficiaires.



DES COMPÉTENCES RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA POPULATION

Comme toutes les Communautés de Communes, le Grand-Figeac exerce ses missions dans le cadre de ses statuts au sein desquels sont définies précisément ses « compétences ». Elles sont de deux natures :

OBLIGATOIRES, définies par la loi, elles ne peuvent être exercées que par la Communauté de Communes : économie, immobilier d'entreprise, urbanisme, aménagement, élaboration des documents d'urbanisme (PLU, SCOT) et instruction, collecte et traitement des déchets ménagers, gestion des aires d'accueil des gens du voyage, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), Maison des Services au Public (ou France Services)

FACULTATIVES, elles ont été transférées par les Communes pour assurer une gestion mutualisée ou elles ont été créées directement à l'échelle de la Communauté : culture et patrimoine, petite enfance et jeunesse, sport, santé, transport, environnement et développement durable, financement des services d'incendie et de secours, habitat, voirie, éclairage public, numérique / Très Haut Débit, chenil et assainissement non collectif (SPANC)

DES AGENTS RÉPARTIS SUR TOUT LE TERRITOIRE

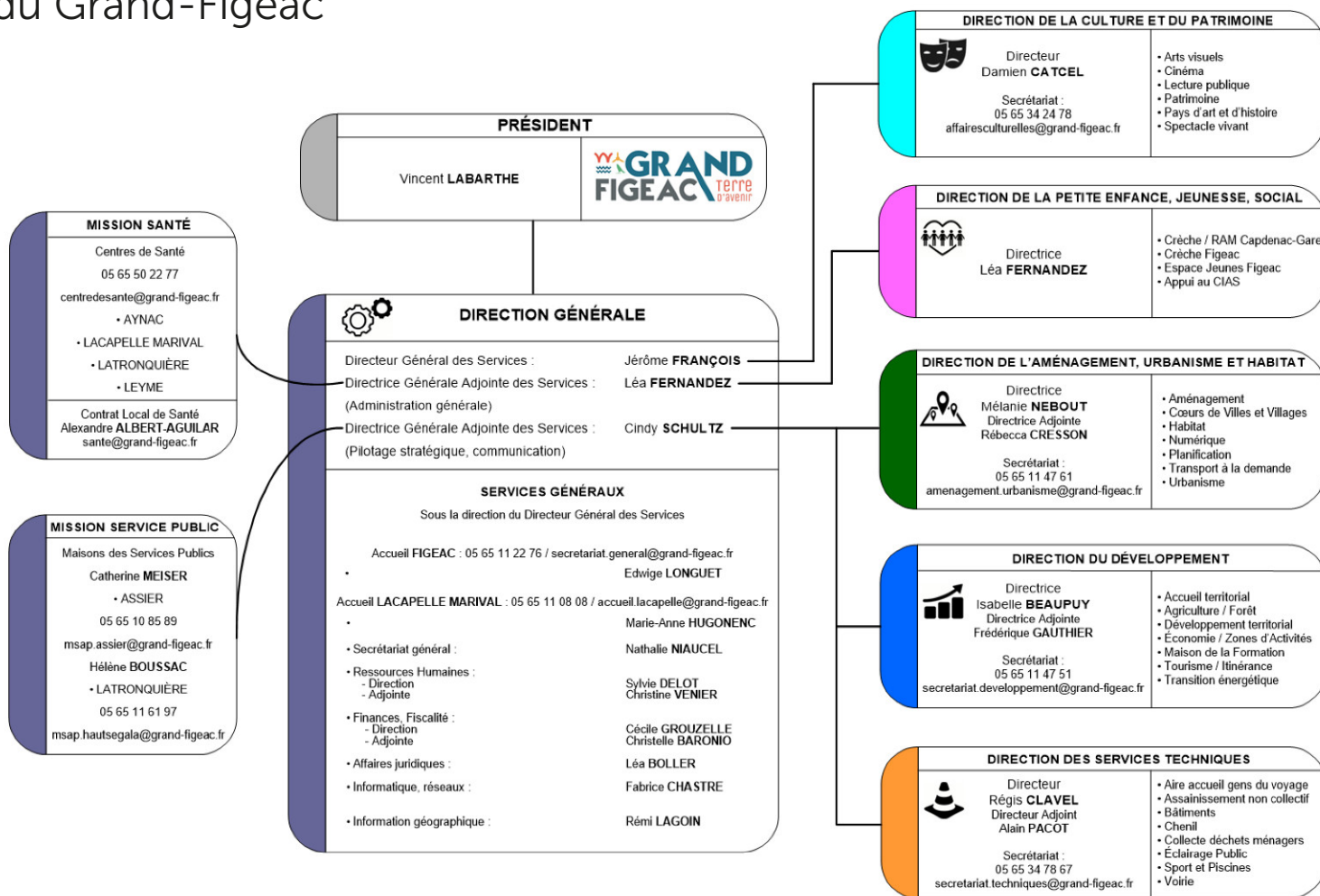
Aux côtés des élus, ce sont 220 agents répartis sur tout le territoire qui assurent les services publics du quotidien. Basés à Figeac, Lacapelle-Marival, Cajarc, Assier, Bagnac-sur-Célé, Latronquière, Aynac, Leyme, Capdenac-Gare, etc ; ils sont présents au plus près des besoins.

Pour en savoir plus : retrouver les services communautaires sur www.grand-figeac.fr

Suivez les actualités du Grand-Figeac sur facebook : @GrandFigeac

ORGANIGRAMME

du Grand-Figeac



MARIE TABARLY

Agent du Grand-Figeac

Depuis le 24 février 2020, Marie TABARLY a rejoint les rangs du Grand-Figeac au poste de chargée de mission énergies renouvelables.

Elle vient donc renforcer le service transition énergétique du Pôle Développement.

Ses missions sont centrées autour de la lutte contre le dérèglement climatique à l'échelle du territoire et consistent dans un premier temps à développer le photovoltaïque ainsi qu'à suivre l'étude de programmation énergétique.

Originnaire de Puybrun dans le nord du département, Marie TABARLY s'est spécialisée dans la maîtrise de l'électricité et de l'énergie à travers plusieurs expériences professionnelles à Paris et Bordeaux.

« J'ai candidaté pour deux raisons : le poste est motivant de par sa diversité, intéressant puisqu'il s'agit du domaine des énergies renouvelables, en plein développement, et qui correspond pleinement à ma formation professionnelle. J'avais aussi envie de revenir dans le Lot où j'ai grandi et où réside ma famille. »

Contact : 05 65 11 47 51 – mail : marie.tabarly@grand-figeac.fr



Les 126 conseillers communautaires titulaires



BECK François FRONTENAC BEDEL David CAPDENAC GARE BENET-BAGREAUX Marine ESPAGNAC BÉRARD Stéphane CAPDENAC GARE BERTHOUMIEU Marie ALBIAC BESSEDE Claudine SONAC BOUSSOU Didier LENTILLAC SAINT-BLA BREIL François BRENGUES

CIPIERE Alain THEMINETTES COLOMB Marie-France FIGEAC CONTE Didier SAINT-JEAN DE LAUR CROS Olivier SAINT-PERDOUX DALMON Jérôme SONNAC DANIERE Alain FOURMAGNAC DAYNAC Denis BOUSSAC DELBOS Michel MONTREDON

DUPONCHELLE Christiane CADRIEU ERCOLI Sylvie LUNAN ESPEYSSE Jean-Pierre SAINT-FELIX FOGARIZZO Alain QUISSAC FORCE Thierry LE BOUYSSOU GAVILLE Sandrine LABASTIDE DU HA GENDRAS dominique PUY-JOURDES GINESTET Jean Pierre GAJARC

IMBERT Anne CAPDENAC LE HAUT JANOT Pascal FIGEAC JULIAC Marial LAURESSES LABARTHE Vincent SAINTE-COLOMBE LABORIE Bernard SAINT-JEAN MIRABEL LABORIE Jean-Marie MOLIERES LABORIE Jean-Claude FAYCELLES LACIPIERE Hélène FIGEAC

LAPORTERIE Anne FIGEAC LARROQUE Monique FIGEAC LAUMOND Patrick FONS LAVAYSSIERE Michel FIGEAC LAVERGNE Eliane LATRONQUIERE LEGRESY Dominique CORN LEMAIRE Etienne FIGEAC LEPRETRE Stéphane MONTET-BOU

MASBOU Serge CAUSSE ET DIEGE MATHIEU Alain FLAUJAC-GARE MEJCAZE Jean-Paul LIVERNON MELLINGER André FIGEAC MONCAYO Karine CAPDENAC GARE MOULENES Serge LE BOURG NAYRAC Jean-Luc RUDELLE NORMAND Benoit BEDUER

PRUNET Catherine THEMINES RAUFFEY Sylvie MONTBRUN RENAUD Pascal FIGEAC RIGAL Claudine GORSES ROUSSES Jean-Marie SAINT-MEDARD SEHLAOUI Reyda FIGEAC SEMETE Hélène CAPDENAC GARE SERCOMANENS Christiane FIGEAC

VANDERKROKHÖVE Geneviève CUZAC VERMANDE Claudine ANGLARS VILLE Yves BALAGUIER D'OLT VINEL Marie-Claude FELZINS VIROLE Jacques LABATHUDE VOYNET Jean-Claude CAMBOULIT



BUDGET 2020

Un budget solidaire

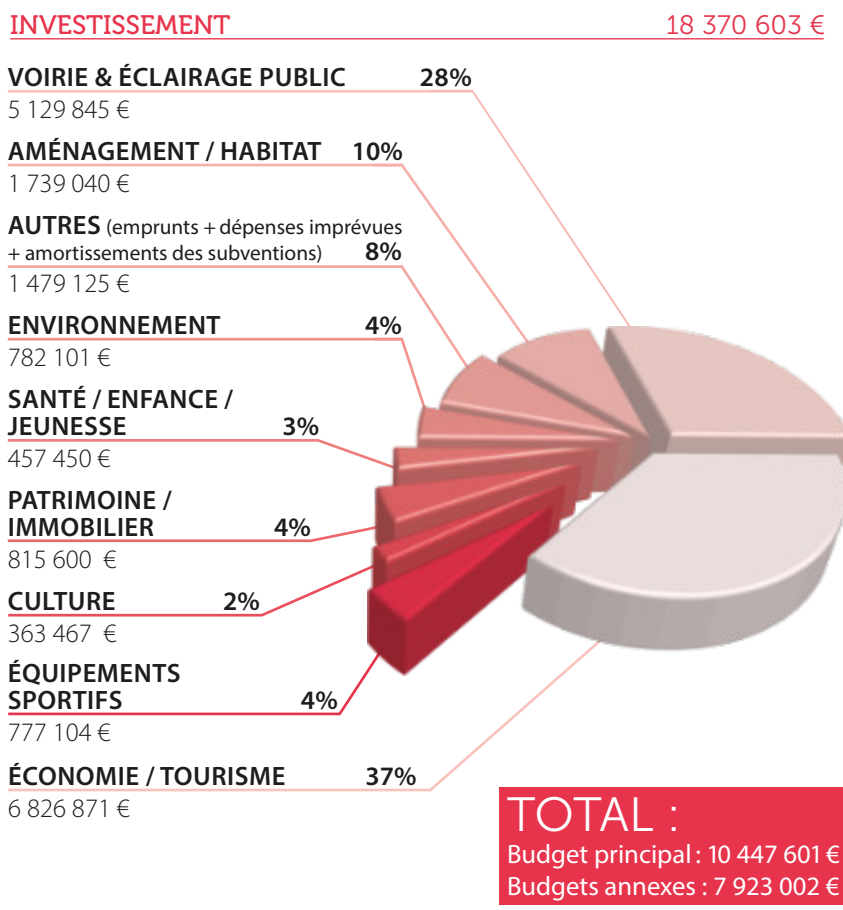
La crise sanitaire a démontré toute l'utilité sociale remplie par les services publics qui ont assumé leurs missions avec continuité et particulièrement sur notre territoire. C'est bien l'objectif que s'est fixé le Grand-Figeac et qui se traduit par le budget voté le 3 mars 2020 : assurer des services publics de qualité et investir au plus près des habitants.

Le budget du Grand-Figeac est constitué d'un budget principal avec ses missions principales et de 30 budgets annexes représentant tous ses champs d'interventions : zones et bâtiments économiques, Centre de Santé Intercommunal, collecte des déchets, spectacles vivants, service public de l'assainissement non collectif, etc.

Le budget global 2020 d'un montant de 54,5 millions d'euros (dépenses de fonctionnement courant et investissements structurants) est en légère baisse par rapport au budget 2019 (55,7 millions) marquant la fin d'opérations d'envergure réalisées au cours du mandat 2014-2020 : rénovation des 5 écoles de musique, réhabilitation et extension du Centre aquatique La Locô, construction d'un Centre technique mutualisé pour les services techniques du Grand-Figeac et du Département du Lot, et co-financement avec les Communes des travaux des 5 Maisons de santé du territoire.

C'est aussi un budget pour préparer l'avenir du territoire avec le lancement d'études : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, l'étude pré opérationnelle de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, le Plan Local de l'Habitat et les études sur les énergies renouvelables dans la continuité du Plan Climat Air Energie Territorial adopté en 2019.

Le budget de fonctionnement 2020 d'un montant de 36,1 millions d'euros est en légère hausse par rapport au budget 2019 (35,6 millions d'euros). L'augmentation principale est due aux participations aux Syndicats auxquels la Communauté adhère : Syndicat des Voies Vertes du Lot créé en 2019, hausse de la participation au SYDED (traitement des déchets), Syndicats numériques du Lot et de l'Aveyron, Syndicats en lien avec la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Ce budget 2020 permet de maintenir le soutien du Grand-Figeac aux acteurs associatifs du territoire avec un montant de subventions reconduit à hauteur de **1 321 477 €** (hors participation à l'Office de Tourisme Intercommunal devenu un établissement public).



POUR ALLER PLUS LOIN
 ► Budget de fonctionnement
 En intégralité sur le site www.grand-figeac.fr

Dans le cadre de la compétence **Enfance Jeunesse**, le Grand-Figeac va entamer la construction cette année de la crèche de Cardaillac pour une ouverture en 2021.

Dans le domaine du **développement économique**, le Grand-Figeac continue l'aménagement des zones : parc d'activités économiques Quercypôle à Cambes, zone d'activités Herbemols à Figeac, participation au financement de l'aménagement d'un giratoire au Couquet à Capdenac-Le-Haut... La Communauté poursuit également l'investissement dans l'immobilier d'entreprises avec la construction d'une cuisine centrale - espace de restauration - légumerie - conserverie sur le Parc d'activités Quercypôle à Cambes.

Enfin le budget 2020 amorce le financement des travaux du nouveau siège de l'Intercommunalité prévus sur 2 ans, et qui doit permettre le regroupement en un seul lieu des services historiques, qui ont largement évolué du fait des fusions et des services récemment créés du fait des transferts progressifs de compétences.

1 321 477 € POUR LES ASSOCIATIONS

Si l'utilité sociale des activités de service public est incontestable, celle des associations du territoire l'est tout autant. Ainsi, alors que de nombreuses Collectivités publiques ont été contraintes de baisser leur niveau d'intervention en faveur du monde associatif, les élus du Grand-Figeac ont décidé de maintenir l'enveloppe globale lui étant consacrée, avec un effort particulier pour les structures œuvrant dans les domaines de la **petite enfance** et de l'**enseignement musical**.

1 885 476 € POUR LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS

Le niveau de financement du Grand-Figeac au profit des partenaires publics, Syndicats intercommunaux et Centre Intercommunal d'Action Sociale, est en évolution (+ 151 000 €), avec une enveloppe globale de 1 885 476 € pour 2020.

La Communauté poursuit la mise en œuvre de la compétence **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations** dite GEMAPI prise en 2019, avec une participation de 475 000 € en 2020 au profit des 2 Syndicats exerçant pour son compte cette compétence, à savoir le Syndicat Mixte du Bassin Célé Lot Médian et le Syndicat Mixte Dordogne Moyenne et Cère Aval.

Enfin dans le cadre de sa politique tourisme, le Grand-Figeac a adhéré en 2019 au **Syndicat Mixte Voies Vertes du Lot**. Une participation nouvelle a été votée au budget 2020 de 56 585 €.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TOURISME AGRICULTURE

dont GEMAPI pour 474 876 €
1 206 010 €

SPORTS

467 589 €

CULTURE / PATRIMOINE

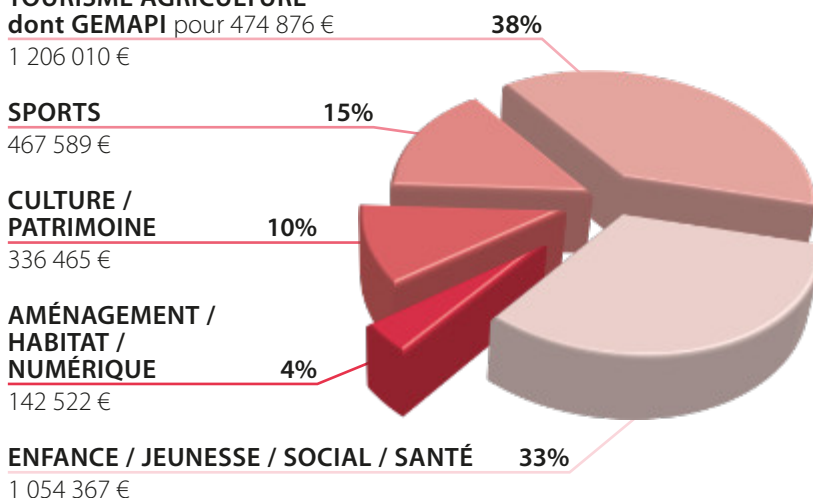
336 465 €

AMÉNAGEMENT / HABITAT / NUMÉRIQUE

142 522 €

ENFANCE / JEUNESSE / SOCIAL / SANTÉ

1 054 367 €



POUR ALLER PLUS LOIN

► Liste complète des subventions aux associations et participations aux Syndicats
En intégralité sur le site www.grand-figeac.fr



STABILITÉ DES TAUX D'IMPOSITION

Le Grand-Figeac bénéficie d'une situation financière et budgétaire maîtrisée. Avec un **autofinancement préservé** – c'est-à-dire la part de l'épargne de gestion pouvant être affectée au financement des investissements – (1,844 Millions d'Euros en 2020 et 1,909 Millions d'Euros en 2019), **un endettement par habitant qui demeure inférieur à la moyenne** des Communautés de Communes (174 € / habitant pour le budget principal du Grand-Figeac contre 188€ / habitant en moyenne ; 80 € / habitant pour les budgets annexes du Grand-Figeac contre 165 € / habitant en moyenne) et **des bases d'imposition dynamiques**, la poursuite de la politique communautaire de développement du territoire ne nécessitait pas en 2020 d'augmentation des taux d'imposition.

POUR

PRÉPARER

MON **AVENIR**

rendez-vous
AU **SALON**

SALON
taf
TRAVAIL
AVENIR
FORMATION

9h-17h

À FIGEAC
10 NOV. 2020

SALON **TAF** VIRTUEL

Plus d'infos, horaires, ateliers sur : laregion.fr/taf



GRAND
FIGEAC



Mecanic
ValVie
LES ENTREPRISES ET LE BÉNÉVOLENTARISME



Missions Locales
Occitanie

inscription entreprises **3995**
(0,75 euro/line)

Toutes vos questions formation au
0 800 00 70 70
APPLI. QUALITE DEPUIS UN POSTE-FIXE

L'OCCITANIE,
LA RÉGION DES SOLUTIONS



La Région

TRIBUNE LIBRE

La commune caussenarde de Carayac (secteur sud) avec ses 106 habitants pèse peu dans le Grand-Figeac (92 communes, 45 000 habitants et 126 conseillers).

L'initiative des "rendez-vous communaux" de l'année dernière fût l'occasion pour les élus de mieux appréhender le rôle et les missions du Grand-Figeac. Ces réunions ont permis d'aborder le devenir à moyen terme des petites communes caussenardes du secteur sud, en particulier dans le cadre du projet de "voie verte" pour lequel le Grand-Figeac est partie prenante par l'adhésion au Syndicat Mixte Départemental. La communauté de communes est concernée par le tronçon de la quatrième unité qui de Calvignac aboutit à Capdenac soit un linéaire de 35,5 km dont 32,5 km de voie ferrée.

Ce projet serait complété par un raccordement Capdenac/Figeac qui via la vallée du Célé rejoindrait la vallée du Lot. Ce projet de voies vertes est un service aux populations et un apport à l'économie locale par le tourisme.

Comment les communes caussenardes comme Carayac pourraient-elles profiter de cet investissement ?

Comment pourraient-elles dans un projet collectif se connecter à cette infrastructure pour mieux faire découvrir leurs richesses naturelles et patrimoniales ?

Léa GUERRIERI
Carayac

Faire vivre la démocratie locale

Le Grand Figeac est une Communauté de Communes XXL. Grande par sa superficie, par le nombre de communes (92 et 126 conseillers), grande surtout par sa diversité et par le nombre de compétences que lui ont transférées les communes.

Cet ensemble hétérogène et complexe manque de lisibilité. Il est souvent regardé avec défiance par les citoyens voire par leurs élus eux-mêmes du fait de l'éloignement de la prise de décision par rapport au terrain. Le Grand Figeac doit (re)devenir un organe lisible, au service de chaque habitant, permettre la participation active de tous à la mise en œuvre de projets communs. Il est, en particulier, urgent de lancer le chantier de l'harmonisation des compétences communautaires, d'organiser la participation citoyenne, de mettre en place une réflexion sur le transfert au plus tard pour 2026 de la compétence eau et assainissement, de relancer le débat sur le PCAET(*) ou encore sur la prise en charge de la compétence transport (avant mars 2021). L'effort vers la parité réalisé au niveau des vice-présidences dont cinq sur quinze sont assumées par des femmes est une première avancée démocratique.

(*) Plan Climat Air Energie Territorial

Patricia GONTIER
Figeac

Mobilisons les atouts de notre territoire au service de l'avenir

Dans le contexte économique, social et environnemental découlant de la crise sanitaire il est de première urgence d'accompagner l'ensemble des acteurs du territoire. A court terme il faut aider nos entreprises, nos commerces et nos artisans. L'adossement du soutien du Grand-Figeac aux dispositifs mis en œuvre par la région et conditionnés au respect de critères sociaux tout comme le dégrèvement exceptionnel de cotisation foncière des entreprises pour 2020, vont dans le bon sens. Ce n'est pas suffisant. Il faut se projeter dans le long terme et préparer l'avènement du « monde d'après ». La communauté de communes est le bon échelon pour travailler à une réorientation économique vers des activités répondant aux besoins locaux, tournées vers l'avenir et respectueuses de l'homme comme de l'environnement. La première des richesses de demain ce sera l'espace. Nous avons la chance d'être un territoire rural. Nous devons le valoriser en mobilisant les compétences et savoir-faire dont nous bénéficions grâce à notre histoire industrielle au service des circuits courts, des énergies vertes...

Pascal JANOT
Figeac

Communauté et démocratie

Dans un esprit démocratique, une très large place a été faite aux territoires : proposition des représentants territoriaux de la Communauté par les Communes elles-mêmes ; composition de l'exécutif.

Le Président a proposé une liste de Vice-président(e)s, où la féminisation, à défaut d'être paritaire, dépasse la proportion d'élues communautaires.

Budgétairement, l'action communautaire est égale ou supérieure à celle des Communes, il est donc important que tous les conseillers municipaux, et pas seulement les délégués communautaires, soient informés des projets de délibérations.

Cela sera fait, les commissions sont ouvertes aux conseillers municipaux non délégués.

L'action communautaire prend sa place dans notre quotidien : sport, culture, voirie, éclairage public, petite enfance, développement économique, cœurs de villages, déchets ménagers, habitat, santé, chenil...mais aussi des services: urbanisme planification, économie, patrimoine, assainissement, plan climat énergie.

Nous tous, citoyens, devons regarder le Grand Figeac comme le prolongement naturel de l'action municipale, permettant de faire collectivement ce que nos communes ne peuvent faire seules.

André Mellinger
Figeac

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Participation

Je voudrais tout d'abord saluer et apporter mon soutien à celles et ceux qui ont été ou sont actuellement confrontés au Covid19.

C'est une expérience inédite et extrêmement perturbante que de se rendre compte que, le modèle économique sur lequel nous vivons tous, est à ce point fragile dès lors que la machine s'enraille. Cette fois ci, c'est une pandémie, en d'autre temps ce fût les guerres...

Contractuellement, je ne pensais jamais être confronté à l'impact extrêmement négatif de cette pandémie sur nos institutions et notamment sur la participation désastreuse à l'élection directe de nos représentants locaux.

Le virus tue, épuise, laisse des séquelles et impacte directement notre démocratie.

Philippe BROUQUI
Figeac

Une drôle de campagne

Sans pour autant remettre en cause le résultat de l'élection à la présidence du Grand Figeac, on ne peut que s'étonner du peu de temps laissé pour faire campagne à l'occasion de ce scrutin.

Une collectivité locale dotée de compétences aussi impactantes et de plus en plus élargies mériterait pourtant un vrai débat au lieu des 20 minutes accordées aux candidats (seulement au nombre de deux d'ailleurs).

De même, il est dommage d'avoir bénéficié d'un intervalle si court (15 jours après le second tour des municipales) pour procéder à l'élection du Président, des Vice-présidents et des autres membres d'une Communauté de communes qui ne rassemble pas moins de 126 délégués. Difficile dans ces conditions de faire connaître et présenter correctement un programme différent !

Ce procédé peu démocratique n'est pas l'exclusivité du Grand Figeac. En effet, c'est le mode de scrutin des Communautés de communes qui dans son ensemble doit être revu. C'est une nécessité si l'on veut dans les prochaines années parvenir à impliquer davantage les citoyens dans la vie de cette institution encore très mal connue et néanmoins désormais essentielle pour l'avenir du territoire.

Philippe LANDREIN
Figeac

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

20

L'ASTROLABE GRAND-FIGEAC

21



SAISON DE SPECTACLES

Musique, théâtre, danse, cirque, jeune public, résidences, action culturelle...
35 équipes artistiques et 65 représentations vous attendent !

Coup d'envoi le samedi 10 octobre à Capdenac-le-Haut

www.astrolabe-grand-figeac.fr / 05 65 34 24 78